

Réf: Dossier N° 154054

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AL KAREEM AUTO-ECOLE »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI MARAIS,
Lot 171, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 25/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AL KAREEM AUTO-ECOLE »

Objet : Enseignement de la conduite des véhicules à moteur ;
Recyclage et formation continue ;
Transport, assurance ;
Location véhicules, vente de pièces détachées ;
Import/export ;
Diverses prestations de services.
Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI MARAIS,
Lot 171, Ilot 23

Dirigeant(s) : M NANAN N'DAUH ABDOU KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10109 du 02/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°58724/GTCA/RC/2022 du 02/11/2022

